

BUMPER
INTERMÉDIAIRE DE FABRICATION

FONGICIDE

POUR LA FABRICATION, LA FORMULATION ET LE RECONDITIONNEMENT

Concentré Émulsifiable

GARANTIE :

Propiconazole.....418 g/L

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT UTILISATION
EMPÊCHER LES PERSONNES NON AUTORISÉES D'Y AVOIR ACCÈS

N° D'HOMOLOGATION 28697 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

AVERTISSEMENT



POISON

AVERTISSEMENT IRRITANT POUR LES YEUX ET LA PEAU

AGENT SENSIBILISANT POTENTIEL DE LA PEAU

CONTENU NET : 1 050 litres à vrac (jusqu'à 20 000 L)

Adama Agricultural Solutions Canada Ltd.
302 - 179 McDermot Avenue
Winnipeg, MB
R3B 0S1
855-264-6262

MODE D'EMPLOI :

Ce produit doit être utilisé pour la fabrication de produits homologués en vertu de la **LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES**.

MISES EN GARDE :

EMPÊCHER LES PERSONNES NON AUTORISÉES D'Y AVOIR ACCÈS. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter de respirer le brouillard de pulvérisation ou les vapeurs. Nocif ou mortel en cas d'ingestion, d'inhalation ou d'absorption par la peau. Irritant pour les yeux et la peau. Ce produit peut entraîner des réactions de sensibilisation de la peau chez certaines personnes.

Porter des gants de néoprène, une chemise à manches longues, des chaussettes, des chaussures résistant aux produits chimiques et une combinaison durant le mélange et la manipulation du produit et lors du nettoyage et des réparations de l'équipement. Porter des lunettes protectrices ou un écran facial pendant la manipulation du concentré.

Ne pas manger, boire ou fumer pendant le travail; bien se laver les mains et le visage avant le travail. Laver immédiatement les éclaboussures accidentelles du concentré ou de la bouillie de pulvérisation qui entrent en contact avec la peau, les vêtements et les yeux.

Après le travail, changer de vêtements et bien se laver tout le corps. Laver les vêtements de travail contaminés séparément des autres vêtements avant de les réutiliser. Ne pas contaminer la nourriture humaine ou animale.

Ce produit contient un distillat de pétrole qui est modérément à très toxique pour les organismes aquatiques. Éviter de contaminer les systèmes aquatiques durant l'application. Ne pas contaminer ces systèmes par l'application directe du produit, l'élimination des déchets ou le nettoyage de l'équipement.

PREMIERS SOINS :

En cas d'ingestion: Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec les yeux: Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements: Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation: Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Apporter l'étiquette du contenant ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsque vous consultez un médecin.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :

Il n'y a pas d'antidote spécifique pour ce produit. Traiter selon les symptômes. Ce produit contient des DISTILLATS DE PÉTROLE.

RISQUES POUR L'ENVIRONNEMENT :

TOXIQUE pour les organismes aquatiques. NE PAS contaminer ces systèmes par l'application directe du produit, l'élimination des déchets ou le nettoyage de l'équipement. Éviter de contaminer les étangs, les cours d'eau, les rivières et d'autres sources d'eau.

ENTREPOSAGE :

Conserver dans le contenant d'origine lors de l'entreposage. Entreposer le produit dans un endroit frais, sec et bien aéré loin des semences, des aliments pour humains ou pour animaux, des engrais ou des autres pesticides. Tenir à l'écart du feu, d'une flamme nue ou de toute autre source de chaleur.

ÉLIMINATION :

Les fabricants canadiens de formulations qui utilisent ce produit doivent éliminer les matières actives non utilisées et les contenants en respectant la réglementation municipale ou provinciale. Pour plus de détails et pour des renseignements sur le nettoyage des déversements, s'adresser à l'agence provinciale ou au fabricant.

AVIS À L'UTILISATEUR : Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

***EN CAS DE DÉVERSEMENT IMPORTANT, D'INCENDIE OU D'EMPOISONNEMENT,
COMPOSER LE 1-800-535-5053.***